



Le 14 avril 2020

Monsieur Le Maire,

Combien d'agent-e-s de la CARENE et de la ville sont contaminé-e-s au Covid19 ?

Comment vont les agent-e-s contaminé-e-s ?

Quelle est la finalité de l'appel au volontariat ?

Avez-vous reçu les masques ? En quelle quantité ?

Si l'école reste fermée au-delà du 11 mai, les agent-e-s pourront ils/elles resté-e-s en ASA ?

Le traitement et l'intégralité des primes seront-ils maintenus jusqu'à la fin du confinement ?

La date de solde de congé va-t-elle être repoussée ?

En l'absence de restauration collective, et comme le stipule le décret 2020-404 du 7 avril 2020, la CGT vous demande la prise en charge des frais de repas pour les agents qui assurent la continuité du service public dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Nous demandons que les centres de loisirs, les crèches et les écoles n'accueillent pas plus de 10 enfants comme préconisé par la Préfecture de Loire-Atlantique.

Les Halles de Saint-Nazaire sont également ouvertes les mercredis, jeudi en soirée et samedi matin. Qui assure les ouvertures et la sécurité ?

Pour les résidents de la Résidence autonomie, nous demandons du matériel numérique pour qu'ils puissent échanger avec leurs proches. Nous souhaitons que les résidents aient le droit de sortir 1 heure par jour comme tout un chacun.

Dans le document « 6 avril covid 19 état des lieux » il est écrit que « lavage des tenues de travail des agents des cimetières se fait sur site ». Où sont lavées les tenues de travail des agents du cimetière ? La CGT demande qu'elles soient lavées par le prestataire de la ville .

La CGT demande la mise en fabrication de masques en textile par des agents volontaires de la ville et de la CARENE.

Fabien Pouëssel